



Paris, le 15 octobre 2021

Forum BBCA 2021 / Nov. 2021 – Mise en lumière des Territoires Bas Carbone actifs - Nouveau !

Madame, Monsieur,

L'Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) s'est mobilisée depuis 2015 sur le sujet du carbone comme principal enjeu d'avenir pour le bâtiment.

BBCA est l'association de référence des acteurs majeurs de l'industrie immobilière (maîtres d'ouvrage, promoteurs, architectes, investisseurs, constructeurs, ingénierie) qui luttent pour que la maîtrise des émissions carbone deviennent la priorité de l'acte de construire. Reconnue d'intérêt général, elle compte parmi ses membres d'honneur Jean Jouzel, Brice Lalonde, Yann Arthus-Bertrand ou Erik Orsenna.

L'Association est à l'origine du premier label de calcul de l'empreinte carbone au monde, le label BBCA, référence pour la construction neuve et également pour la rénovation, qui sera, d'ici la fin de l'année, décliné pour l'exploitation bas carbone. La méthode de calcul de ce label a largement inspiré le label E+C-, puis la RE2020. L'Association a également lancé depuis 2 ans, le Palmarès annuel des Maîtres d'ouvrage Bas Carbone français qui distingue les acteurs les plus moteurs.

L'Association prépare le prochain Forum BBCA qui se tiendra mardi 23 novembre au Pavillon de l'Arsenal - Paris 04. Cet événement est le rendez-vous Bas Carbone annuel incontournable pour la profession engagée dans la lutte contre le changement climatique, il réunira les personnalités du secteur, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, politiques, journalistes...

Nous vous contactons aujourd'hui car nous souhaitons mettre pour la première fois en lumière les territoires engagés dans le développement du bâtiment bas carbone qui se verront remettre la nouvelle distinction « **Territoire Bas Carbone actif BBCA 2021** ».

Les conditions pour être éligible sont les suivantes :

- Être un aménageur ou une collectivité
- Avoir prescrit le label BBCA ou favorisé son développement par des aides (bonus financier...)
- Pouvoir faire état d'au moins une demande de label BBCA (ou label obtenu) déposée chez un certificateur agréé BBCA depuis 2016

Vous êtes candidat à cette distinction, faites-vous connaître rapidement avant le 05 novembre 2021 en renvoyant le formulaire ci-joint par email à contact@batimentbascarbone.org.

Je reste à votre disposition et vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Hélène Genin
Déléguée générale Association BBCA



Candidature Collectivité/Aménageur Territoire Bas Carbone Actif 2021

Merci de bien vouloir renvoyer cette fiche Contact complétée avant le 05 novembre 2021

Par email à contact@batimentbas carbone.org.

- ✓ Je souhaite être candidat à la distinction « Territoire Bas Carbone actif 2021 ».
- ✓ Je confirme être éligible selon les critères suivants :
 - Avoir prescrit le label BBCA ou encouragé son développement (bonus financier...)
 - Pouvoir faire état sur le territoire d'au moins une demande de label BBCA (ou label obtenu au stade Conception ou Réalisation)

Nom de la Collectivité/Aménageur :

Personne contact (Nom Prénom/Fonction) :

Email :

Téléphone :

À réception de cette fiche, l'Association BBCA prendra rapidement contact avec vous.